



Chiffre d'affaires 2010

Une performance exceptionnelle liée aux partenariats internationaux

Paris, le 10 février 2011 – BioAlliance Pharma SA (Euronext Paris-BIO), société dédiée au traitement du cancer et aux soins de support, annonce aujourd'hui un chiffre d'affaires consolidé pour 2010 de 22,5 millions d'euros, comparé à 7,5 millions d'euros en 2009.

Cette performance exceptionnelle provient des accords de licence en place pour la commercialisation du Loramyc[®] (Oravig[®] aux Etats-Unis). La société Par/Strativa, en charge de la commercialisation d'Oravig[®] aux Etats-Unis, a versé en avril 2010 un montant contractuel de 20 millions de dollars (15 millions d'euros) à l'obtention de l'AMM aux Etats-Unis, comptabilisé en chiffre d'affaires. Ceci reconnaît la finalisation d'un processus complexe totalement maîtrisé par BioAlliance Pharma, qui est aujourd'hui une des rares PME innovantes en santé ayant enregistré un produit aux Etats-Unis. BioAlliance Pharma a par ailleurs obtenu 4,5 millions d'euros à la signature de l'accord avec son partenaire européen Therabel, immédiatement reconnus en chiffre d'affaires (Therabel a aussi versé 3 millions d'euros en augmentation de capital). Depuis 2007, BioAlliance Pharma a signé plusieurs accords de licence internationaux pour Loramyc[®]/Oravig[®] pour un montant total de 120 millions d'euros, dont près de 48 millions d'euros ont déjà été reçus par la société.

« Avec ces paiements d'étape exceptionnels, non récurrents par nature, notre premier produit démontre clairement son potentiel et sa capacité à procurer un retour sur investissement rapide », déclare Dominique Costantini, Directeur Général de BioAlliance Pharma. *« Avec le lancement d'Oravig[®] au mois de septembre 2010 aux Etats-Unis et une commercialisation du produit en Europe, nous recevons dès à présent des redevances sur le chiffre d'affaires de nos partenaires et nous allons suivre avec attention la croissance des ventes. Nous sommes aujourd'hui confiants car Loramyc[®]/Oravig[®] répond parfaitement au besoin des patients et des prescripteurs, dans une pathologie grave associée aux traitements anti-cancéreux ».*

Le chiffre d'affaires 2010 comprend également les ventes de produits à Therabel et Par/Strativa et des redevances sur ventes pour un montant total de 1,6 million d'euros, ainsi que le chiffre d'affaires facturé en direct par BioAlliance Pharma en France et dans certains pays d'Europe, avant transmission des opérations à Therabel, pour un montant de 0,5 million d'euros.

La trésorerie consolidée au 31 décembre 2010 s'élève à 20,9 millions d'euros. BioAlliance Pharma attend en 2011 un total de 4 millions d'euros prévus au contrat avec Therabel, ainsi que le remboursement anticipé de son crédit d'impôt recherche 2010.

Sur le modèle réussi de Loramyc[®], la Société prépare activement l'enregistrement de son deuxième produit Sitavir[®] (acyclovir LauriadTM), issu lui aussi de la technologie muco-adhésive brevetée LauriadTM. BioAlliance prévoit de déposer le dossier auprès des agences réglementaires en Europe et aux Etats-Unis au second semestre 2011.

A propos de BioAlliance Pharma

Spécialisée dans le cancer et les soins de support - pathologies associées à la cancérologie, complications de la chimiothérapie et de la radiothérapie et infections opportunistes qui se développent chez les patients immunodéprimés - BioAlliance Pharma conçoit et développe des médicaments innovants essentiellement à visée hospitalière et des médicaments dans des maladies rares ou orphelines. Créée en 1997 et introduite sur le marché d'Euronext Paris en 2005, la société a pour ambition de devenir un acteur de référence dans ces domaines, en faisant le lien entre innovation et besoin des patients. Elle détient des compétences clés pour identifier, développer et enregistrer des médicaments en Europe et aux Etats-Unis ; elle confie leur commercialisation à un réseau de partenaires commerciaux internationaux implantés à l'hôpital.

Ses approches ciblées dans des domaines où les besoins médicaux sont insuffisamment satisfaits contribuent à lutter contre les résistances médicamenteuses et à améliorer la santé et la qualité de vie des patients.

BioAlliance Pharma a développé un portefeuille de produits avancés :

Loramyc[®]/Oravig[®] (Candidose oropharyngée chez les patients immunodéprimés) : Enregistré dans 26 pays européens, en Corée et aux Etats-Unis

Setofilm[®] (Prévention et traitement des nausées et vomissements induits par la chimiothérapie et la radiothérapie et en post-opératoire chez l'adulte et l'enfant) : Enregistré dans 16 pays européens

Sitavir[®] (Acyclovir LauriadTM) (Herpès labial) : Phase III positive (résultats finaux), phase d'enregistrement en préparation

Fentanyl LauriadTM (Douleur chronique chez le patient cancéreux) : Résultats cliniques préliminaires positifs de la 1ère Phase I

AMEP[®] (Mélanome invasif) : Phase I

Clonidine LauriadTM (Mucite post-chimiothérapie et radiothérapie) : Phase II

Doxorubicine Transdrug[®] (Cancer du foie) : Phase II

Pour plus d'informations, visitez le site de BioAlliance Pharma à www.bioalliancepharma.com

Avertissement

Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse certaines déclarations prospectives relatives à BioAlliance Pharma SA et à son activité. Ces déclarations dépendent de certains risques connus ou non, d'incertitudes, ainsi que d'autres facteurs, qui pourraient conduire à ce que les résultats réels, les conditions financières, les performances ou réalisations de BioAlliance Pharma SA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. BioAlliance émet ce communiqué à la présente date et ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives qui y sont contenues, que ce soit par suite de nouvelles informations, événements futurs ou autres.

Pour une description des risques et incertitudes de nature à entraîner une différence entre les résultats réels, les conditions financières, les performances ou les réalisations de BioAlliance Pharma SA et ceux contenus dans les déclarations prospectives, veuillez vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence 2009 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, l'AMF, le 29 juin 2010, qui est disponible sur les sites Internet de l'AMF <http://www.amf-france.org> et de la Société <http://www.bioalliancepharma.com>.

BioAlliance Pharma SA

Dominique Costantini, CEO

Tel.: +33 1 45 58 76 01

dominique.costantini@bioalliancepharma.com

Nicolas Fellmann, CFO

Tel.: +33 1 45 58 71 00

nicolas.fellmann@bioalliancepharma.com

ALIZE RP

Caroline Carmagnol

Tel.: +33 6 64 18 99 59

caroline@alizerp.com